



ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EPS : EXPLICITATION DES THÈMES D'ÉTUDE

APSA et intervention pédagogique

Il s'agit d'amener l'élève à s'intéresser aux actions des intervenants dans le domaine des APSA. L'élève prend conscience et expérimente la manière dont un intervenant opère pour aider les élèves dans leurs apprentissages.

Par exemple, il est sensibilisé à la manière dont un intervenant :

- conçoit une séance et des exercices en relation avec des objectifs ;
- met en place des règles de fonctionnement ;
- anime, fait des bilans, régule ;
- motive, encourage mais aussi sévit ;
- organise le travail de la classe dans l'espace et le temps ;
- prend en compte la diversité des élèves.

Ce thème d'étude peut être approfondi par la prise de responsabilité en tant que jeune coach à l'UNSS.

APSA et santé

Il s'agit d'amener l'élève à comprendre l'impact de la pratique des APSA sur la santé en différenciant ses différentes dimensions (physique, psychique ou sociale). En quoi la pratique des APSA permet-elle le développement et l'entretien des ressources physiologiques, une meilleure estime et confiance en soi, la construction de lien social ? Il est également possible d'envisager certains effets négatifs sur la santé d'une pratique physique non raisonnée tels que les phénomènes de dopage, de blessures, de pertes de repères.

Ce questionnement peut se faire par exemple à travers :

- l'identification des effets physiologiques, psychologiques et sociaux de la pratique d'une activité physique sportive et artistique (à l'aide d'un carnet d'entraînement, d'échelles de ressenti...) ;
- la mise en œuvre d'un projet, en lien avec une APSA, visant à promouvoir l'entraide, la solidarité, la promotion de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité...
- l'étude du surentraînement, de la nutrition, de l'hygiène, du sommeil et de la récupération...

APSA et prévention des risques, protection

Il s'agit d'amener l'élève à faire des liens entre les APSA et les mesures visant la prévention et la protection de soi et des autres, pour une pratique sécuritaire. Les questionnements peuvent mettre en avant l'ensemble des attitudes, actions et comportements qui tendent à éviter ou réduire le nombre et la gravité des conséquences négatives des pratiques physiques tels que les accidents, les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique.

Il s'agit de questionner les pratiques physiques sur leurs potentiels impacts négatifs sur le corps, sur le mental mais aussi envers les autres, afin de les prévenir. Il est également possible d'aborder les responsabilités, l'aménagement du milieu, la vérification et l'utilisation du matériel et les postures afin de protéger les autres et soi-même.

Ce questionnement peut se faire à travers plusieurs axes, par exemple :

- s'engager lucidement dans l'activité tout en maîtrisant les risques ;
- gérer et entretenir son matériel tout en respectant le protocole sécurité en vigueur ;
- aborder et connaître des principes de secours à la personne dans une activité spécifique.

APSA et communication

Il s'agit d'amener l'élève à envisager différentes facettes de la communication dans le domaine des APSA. Qu'est-ce que la communication dans le domaine sportif et artistique ? Pourquoi les sportifs sont-ils des supports privilégiés de communication pour des marques, des entreprises, des collectivités ?

Ce thème d'étude peut être traité à travers un ou plusieurs axes de questionnement, par exemple :

- la communication digitale et les réseaux sociaux ;
- la publicité dans le domaine sportif et/ou artistique ;
- la promotion d'un événement sportif ;
- le journalisme sportif ;
- le sport comme vitrine idéologique ou commerciale ;
- le sport comme objet de communication interne et/ou externe.

APSA et métiers du sport

Il s'agit de faire découvrir à l'élève des secteurs professionnels et des métiers liés au domaine du sport.

Par exemple :

- enseignement, encadrement, animation, loisirs (animateur/éducateur sportif, professeur d'EPS, éducateur territorial des APS, coach sportif...) ;
- compétition, haut niveau et performance (entraîneur, cadre technique, accompagnateur et analyste technique...) ;
- santé, bien-être et réadaptation (réathlétiseur, diététicien, éducateur handisport, coach sportif, intervenants en maison de retraite, réseau de soin, centre de rééducation...) ;
- fabrication, conception, recherche (chercheur en biomécanique/biologie du sport/R&D, ergonome, designer, ingénieur essai/produit/qualité/innovation, responsable produit technique...) ;
- management, événements sportifs, communication (attaché de presse, journaliste, agent sportif, chargé de projet/communication...) ;
- vente et distribution de matériel sportif ;
- gestion d'équipements, direction de structure (directeur d'équipement sportif/de santé/de bien-être, directeur administratif de club, agent de développement...)
- digital (chef de produit web, responsable affiliation, webmarketing, social management, e-sport...)
- sécurité, sûreté, ordre public, protection des personnes, des biens et de l'environnement (maître-nageur sauveteur, surveillant de baignade, agent de sécurité, sapeur-pompier).

APSA et cultures corporelles

Il s'agit d'amener l'élève à questionner le concept de culture corporelle, la manière dont les APSA participent à la constitution de cultures corporelles, et les relations que les APSA entretiennent avec ces cultures corporelles.

Ce questionnement peut se faire à travers un ou plusieurs axes, par exemple :

- les évolutions des techniques corporelles dans les mondes du sport, de l'entretien physique ou de l'art ;
- le rôle et la place accordés au corps dans le monde contemporain ;
- l'étude du geste commun et du geste sportif ou artistique ;
- les influences des pratiques physiques non occidentales sur les pratiques physiques des sociétés occidentales ;
- la diversité des cultures sportives ;
- les différentes modalités d'engagement dans les pratiques physiques...

APSA et développement durable

Il s'agit d'amener l'élève à questionner les APSA au regard des ressources utiles à la vie, et de la gestion de ces ressources pour l'avenir de société.

Ce questionnement peut se faire à travers un ou plusieurs axes, par exemple :

- les environnements des pratiques physiques (notamment pour les APPN) ;
- les ressources naturelles et ressources technologiques dans les APSA ;
- la relation sport et société de consommation ;
- les pratiques physiques comme pratiques écologiques ;

APSA et spectacle

Il s'agit d'amener l'élève à questionner les APSA dans leurs formes de visibilité, de spectacularité, dans leur manière de *faire événement*, et de déplacer le regard porté sur les pratiques physiques vers les mises en jeu à destination d'un public.

Ce questionnement peut se faire à travers un ou plusieurs axes, par exemple :

- les évolutions des règlements sportifs au service du spectacle ;
- l'économie du spectacle sportif ou artistique (enjeux financiers et humains) ;
- le spectacle sportif et l'identité nationale ;
- le spectacle vivant à l'heure d'internet et des réseaux sociaux.

APSA et environnement

Il s'agit d'amener l'élève à questionner les environnements (au sens sociétal, culturel, technologique) dans lesquels les APSA s'inscrivent et la façon dont elles interagissent avec ces environnements.

Ce questionnement peut se faire à travers un ou plusieurs axes, par exemple :

- les différents environnements des pratiques sportives et artistiques ;
- les impacts de la pratique des activités physiques de pleine nature sur les environnements naturels ;
- l'aménagement des espaces urbains au service du développement de la pratique physique de différents types de public ;
- les arts pour penser l'environnement.

APSA et mondialisation

Il s'agit d'amener les élèves à envisager en quoi les APSA s'inscrivent au cœur des logiques de la mondialisation et en traduisent le fonctionnement. Ce thème d'étude peut être appréhendé dans des dimensions politiques, économiques ou sociales.

Le questionnement peut se faire à travers un ou plusieurs axes, par exemple :

- la place du sport dans les sociétés contemporaines ;
- la domination historique des pays du nord et l'émergence des pays du sud ;
- l'évolution des réglementations internationales des pratiques sportives ;
- la marchandisation des pratiques, des équipements, de l'image du champion ;
- l'universalité de certaines pratiques sportives ;
- la mondialisation et les jeux olympiques.

APSA et inclusion

Il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur la manière dont les APSA peuvent favoriser l'inclusion de personnes issues de communautés différentes, en situation de handicap, en situation de rupture sociale... En quoi et dans quelle mesure la pratique des APSA peut-elle permettre la reconnaissance et l'acceptation de la « différence » qu'elle soit physique, intellectuelle, sociale, ou culturelle ?

Le questionnement peut se faire à travers un ou plusieurs axes, par exemple :

- la pratique physique, la santé et les droits humains ;
- le sport vecteur du « vivre ensemble » ;
- la pratique des personnes en situation de handicap ;
- les différences physiques, intellectuelles, sociales, ou culturelles et l'égalité des citoyens ;
- la mise en place d'une pratique adaptée associant des élèves valides et des élèves en situation de handicap afin de mutualiser les différentes compétences au sein du groupe.

APSA et spécificités locales

Il s'agit d'amener l'élève à questionner les modalités de pratiques physiques d'une ou plusieurs APSA en lien avec les dimensions sociale, culturelle, économique, géographique d'un territoire (quartier, région, pays).

Ce questionnement peut se faire à travers un ou plusieurs axes, par exemple :

- l'APSA comme révélatrice de l'identité d'un territoire ;
- l'évolution des pratiques physiques en lien à l'environnement (politique d'urbanisme, ruralité, transports, développement durable...) ;
- les pratiques physiques occidentales versus pratiques physiques orientales ;
- les jeux traditionnels sportifs.

APSA et égalité hommes-femmes

Il s'agit d'amener l'élève à questionner les modalités de pratique et d'investissement des hommes et des femmes dans une ou plusieurs APSA, les relations qu'ils entretiennent respectivement avec la pratique physique et les APSA, la manière dont la pratique d'une APSA peut modifier les rapports hommes-femmes, les différences de représentation de la pratique sportive masculine et féminine, les phénomènes d'inégalité mais aussi de la réduction de certaines inégalités.

Ce questionnement peut se faire à travers un ou plusieurs axes, par exemple :

- l'égalité femmes-hommes dans l'accès à la pratique physique ;
- l'égalité femmes-hommes dans l'accès à la pratique de certaines APSA ;
- les modalités de pratique des APSA selon le sexe ;
- la représentation des hommes et des femmes, dans les instances sportives, leur notoriété dans les médias...